



FAQ

(FOIRE AUX QUESTIONS)

Tarifs électricité (ELE) 2023

1 Préambule - Contexte exceptionnel

Nous vivons actuellement dans un environnement énergétique exceptionnel, jamais vécu auparavant.

Pour les compagnies d'électricité, dont Gruyère Energie SA en est une digne représentante, nous observons une hausse historique des prix de l'énergie sur les marchés de « gros » depuis l'été 2021, nous parlons tout de même d'un prix de l'énergie multiplié par 12 (*hors acheminement, taxes et TVA*).

Cette situation spéciale est due à plusieurs raisons, en voici les principales :

- Des conditions climatiques avec un déficit de l'hydraulicité très important
- Les évènements géopolitiques (*guerre en Ukraine, tensions sino-américaine, ...*)
- L'indisponibilité d'une part importante du parc nucléaire français (*plus de la moitié des centrales nucléaires à l'arrêt*)
- Le retard dans le déploiement des énergies renouvelables.

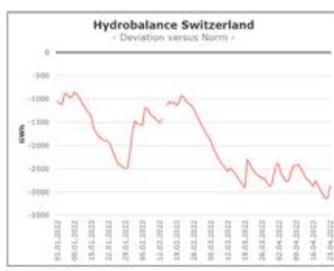
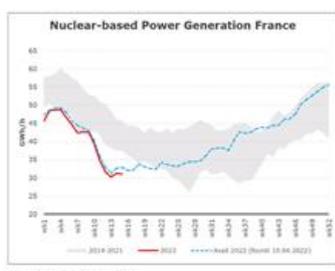
L'isolement de la Suisse, découlant de l'arrêt des négociations des accords-cadres avec l'Union européenne, ne facilite pas les discussions avec les pays voisins et menace nos capacités à importer de l'électricité en hiver découlant sur un risque de pénurie.

Illustrations :

Prix de l'énergie :

Août 21	Janv. 22	5 mai 22	26 août 22	Remarque
8 ct/kWh	13 ct/kWh	25 cts/kWh	96 ct/kWh	En 1 an le prix a été multiplié par 12

Hydraulicité – Parc nucléaire - Tensions géopolitiques



2 De quoi se composent les tarifs de l'électricité ?

Le **prix global** de l'électricité est composé de 3 parties distinctes :

La partie **"énergie"** est la composante tarifaire permettant d'acquérir de l'énergie électrique, soit l'achat d'électricité auprès de producteurs ou de négociants. Cette partie comprend la plus-value écologique qui garantit l'origine renouvelable de l'électricité.

La partie **"acheminement"** est la composante tarifaire permettant d'assurer l'exploitation et le renouvellement des infrastructures de réseau, c'est-à-dire le transport de l'énergie électrique sur le réseau national, régional et local.

La partie "**taxes**" est la composante tarifaire permettant de collecter les diverses taxes, notamment fédérales et communales, qui sont ensuite reversées aux bénéficiaires finaux.

3 Quelle est l'évolution des tarifs en 2023 ?

La composante « énergie » :

Des prix de l'énergie électrique multipliés par 12 sur une année.

Guerre en Ukraine, pandémie persistante, outils de production à l'arrêt, faible production hydroélectrique à l'image des précipitations quasi inexistantes des derniers mois : les changements et les crises se cumulent depuis 2020 entraînant avec eux une forte pression sur les matières premières et les énergies.

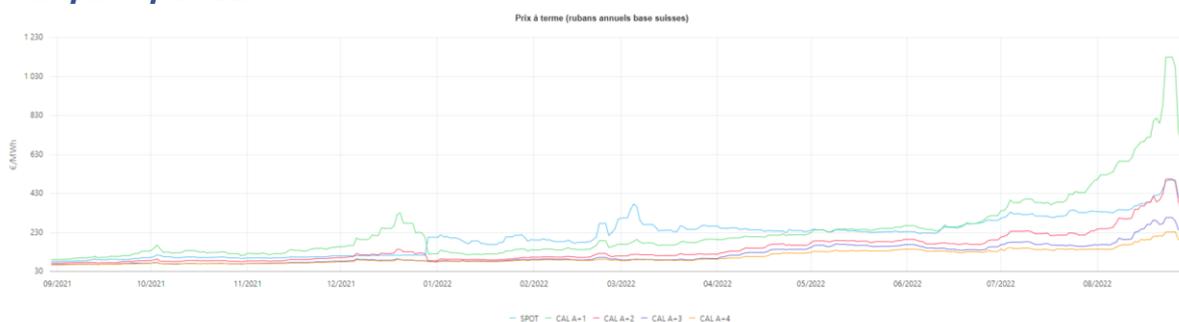
Le prix de l'électricité n'échappe pas à cette tendance. Dans ce contexte et malgré une gestion maîtrisée de ses processus d'approvisionnement, Gruyère Energie n'a d'autre choix que de répercuter cette augmentation sur ses tarifs. Les coûts d'approvisionnement et, en particulier les achats à court terme pour l'affinage de la courbe de charge effective (plus de 1'000 % !), explosent pour 2023 avec une augmentation de +94.5 % par rapport à l'année 2022.

Cette situation exceptionnelle est principalement due à **la rareté de l'énergie** durant la période hivernale qui provoque une augmentation massive et incontrôlée des prix sur les marchés de gros.

Variation des prix de l'énergie pour 2023 – 24 – 25

Période septembre 2021 à fin août 2022

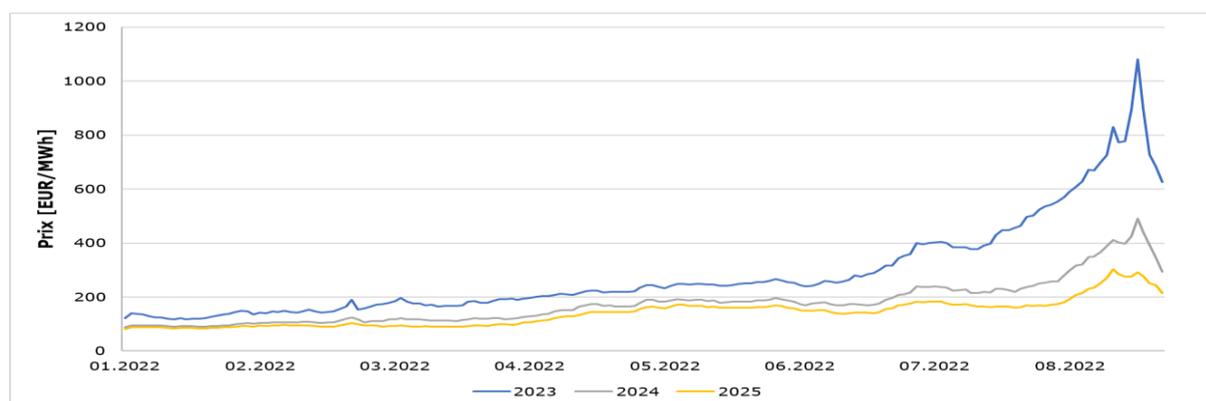
Multipliés par 12



Variation des prix de l'énergie pour 2023 – 24 – 25

Période janvier 2022 à fin août 2022

Multipliés par 7



La composante « acheminement » :

Deux ans de hausse importante des coûts du réseau cantonal, maîtrise totale sur la partie gérée directement par Gruyère Energie

Pour la deuxième année consécutive, nous accusons une importante hausse sur le réseau électrique haute tension cantonal de Groupe E (+36 %). Bien que contestés au travers d'une plainte déposée à l'ElCom, nous n'avons d'autre choix, en l'état, que de reporter sur nos clients ces coûts dès l'année prochaine.

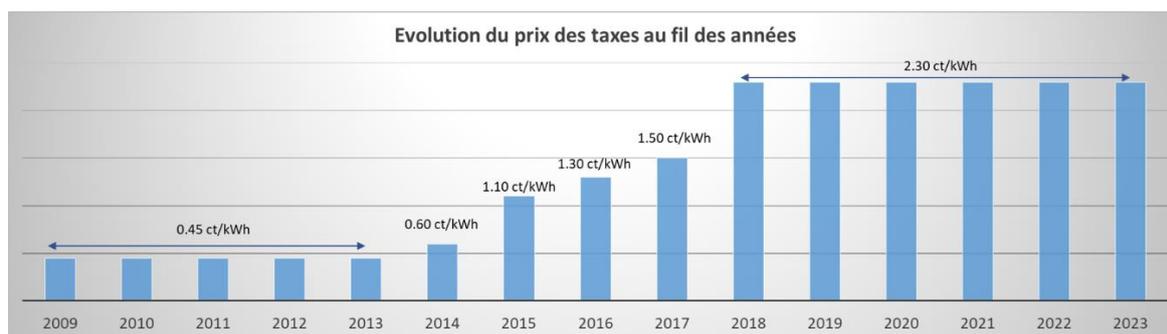
De plus, en 2023, les services système sur le réseau électrique national Swissgrid passeront de 0.16 à 0.46 ct/kWh correspondant à un prix multiplié par trois. La part de ces coûts représente environ 30 % du coût total de l'acheminement.

Sur le réseau propriété de Gruyère Energie, une gestion adaptée et optimisée permet de ne pas engendrer de hausse de ses propres coûts et par la même occasion de contenir une part de l'augmentation de l'acheminement total.

La composante « taxes » :

Pas de changement entre 2022 et 2023

Les taxes pour le courant vert et la protection des eaux se maintiennent au niveau du plafond légal de 2.3 ct/kWh.



En prenant en compte toutes les composantes :

Dans un contexte haussier généralisé, Gruyère Energie SA se voit contraint d'adapter ses **tarifs 2023** (acheminement, énergie, taxe fédérale, mais hors taxes communale et TVA) de façon sensible entraînant une hausse moyenne globale de **45.4 % pour 2023**.

Notre stratégie d'approvisionnement étalée sur plusieurs années, ainsi qu'une gestion maîtrisée des coûts d'acheminement permettent de limiter cette hausse et de garder des tarifs compétitifs en comparaison nationale.

Evolution de la facture pour un client consommant 4'500 kWh par an (catégorie H4) :

Montant 2022:	CHF 880.- HT
Montant 2023:	CHF 1'260.- HT
Différence:	CHF 380.-
Evolution annuelle	43.20 %
Différence mensuelle:	CHF 31.65

Evolution des tarifs d'électricité en Suisse en 2023 (catégorie H4) :

La grande majorité des compagnies d'électricité en Suisse ont annoncé des hausses de tarifs très importantes allant même jusqu'à 260 % en Suisse allemande.

Remarque importante :

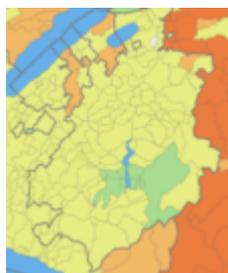
L'adaptation tarifaire par client étant dépendante des caractéristiques de consommation de chacun, il y a donc lieu d'indiquer que l'évolution des tarifs n'est pas linéaire pour tous les consommateurs.

4 Pourquoi Groupe E augmente de 20 % et Gruyère Energie de 45.4 % ?

Une augmentation liée en grande partie à la production propre

Groupe E a une production propre (produite par des ouvrages leur appartenant) supérieure à notre production propre en pourcentage et quantité. L'incidence principale étant que Groupe E doit moins se fournir sur le marché de gros, marché dont les prix ont explosé ces deux dernières années comme précédemment expliqué.

Historiquement, Gruyère Energie a toujours eu un tarif plus attractif que Groupe E ce n'est qu'en 2023 que nos tarifs sont moins attractifs. Pour le futur, nous mettrons tout en œuvre pour redevenir la société cantonale avec les tarifs les plus attractifs.



En vert la desserte
Gruyère Energie SA

Source ELCOM, **tarif 2022**

5 Qu'en est-il du tarif de reprise photovoltaïque ?

BONNE NOUVELLE : le tarif de reprise augmente de plus de 80 %

Dans ce contexte hors normes, **un point positif** se dessine en revanche pour les autoproducteurs raccordés au réseau de Gruyère Energie.

Ils bénéficieront l'an prochain d'une meilleure rétribution de l'électricité produite par leur installation photovoltaïque. Dès le 1^{er} janvier 2023, Gruyère Energie s'engage à racheter le kWh d'électricité au prix de **12.3 cts au lieu de 6.84 cts** les années précédentes, correspondant à **une progression du prix de reprise de plus de 80 %**, cela afin de favoriser l'approvisionnement local et l'autonomie énergétique de la région.

Les autoproducteurs désirant nous céder la garantie d'origine de leur production électrique se verront offrir un supplément de 1.5 ct par kWh portant ainsi le prix de reprise total à 13.8 cts par kWh.

• Installation solaire:	12.3 cts/kWh (6.84 actuellement)	+80.88%
• Garantie d'origine:	1.5 cts/kWh (1.7 actuellement)	
Tarifs de reprise maximum:	13.8 cts/kWh (actuellement 8.54 cts/kWh)	

6 Des modifications sur les mix énergétiques ?

6.1 Les mix énergétiques disponibles

Pas de changement entre 2022 et 2023

- « **Le choix MALIN** » se compose à min. 80 % d'énergie renouvelable d'origine alpine (hydroélectricité), le reste étant couvert par d'autres sources d'énergies renouvelables (majoritairement solaire).
- « **Le choix LOCAL** » propose une énergie d'origine locale dont la part de solaire atteint min. 30 %; il s'agit de l'énergie des centrales photovoltaïques de GESA et de l'énergie des autoproducteurs qui injectent leur surplus de production sur le réseau de Gruyère Energie. Les 70 % restant sont essentiellement issus de l'usine hydroélectrique de Charmey.
- « **Le choix VISIONNAIRE** » comprend au minimum 90 % d'énergie solaire locale ; il s'agit de la meilleure alternative en faveur du soutien aux énergies renouvelables.
- « **Le choix CONSERVATEUR** » correspond à une énergie de provenance européenne dont l'origine est principalement non renouvelable (charbon, nucléaire, gaz, etc.).

Tarif et Mix 2023

LE CHOIX MALIN	LE CHOIX LOCAL	LE CHOIX VISIONNAIRE	LE CHOIX CONSERVATEUR
Source Hydraulique 80% min. NER 100%	Source Solaire 30% min. NER 100%	Source Solaire 90% min. NER 100%	Source Majoritairement non-renouvelable
Origine Alpes	Origine Gruyère	Origine Gruyère	Origine Europe
Particularité Renouvelable	Particularité Renouvelable	Particularité Renouvelable	Particularité Non-renouvelable
Prix Inclus dans le tarif de base	Prix + 0.80 ct./kWh	Prix Dès + 1.70 ct./kWh	Prix - 0.25ct./kWh
<small>Hors TVA</small>	<small>Particuliers + 3.00 CHF/mois* PME + 26.65 CHF/mois** Hors TVA</small>	<small>Particuliers Dès + 6.40 CHF/mois* PME Dès + 56.65 CHF/mois** Hors TVA</small>	<small>Particuliers - 0.95 CHF/mois* PME - 8.35 CHF/mois** Hors TVA</small>

6.2 Comment changer de mix énergétique ?

Les clients satisfaits du choix Malin n'ont aucune démarche à entreprendre puisqu'il s'agit du produit de base. En cas de volonté d'opter pour un des trois autres produits (local, visionnaire ou conservateur), le client contactera Gruyère Energie pour lui faire part de son nouveau choix. Un formulaire online est notamment à sa disposition pour effectuer cette opération : www.gruyere-energie.ch/mix-energetique

6.3 Quel est le délai à respecter ?

Les clients peuvent changer leur mix-énergétique à tout moment. Les modifications seront effectives au trimestre suivant.

6.4 Pourquoi des mix énergétiques renouvelables ?

Nous vendons ce que nous produisons

En investissant massivement dans le solaire photovoltaïque (mise en service de plusieurs centrales sur sa zone de desserte) et dans l'hydraulique (rénovation de l'usine de Charmey), Gruyère Energie valorise les efforts consentis ces dernières années mais aussi pour ceux des années à venir.

Nous soutenons les producteurs locaux

En achetant les garanties d'origines aux autoproducteurs de la zone de desserte, nous les aidons à mieux valoriser leur excédent de production sur le marché. Le bonus écologique vient ainsi s'ajouter au tarif de reprise de l'énergie électrique injectée sur le réseau.

Nous tenons notre ligne de conduite

Gruyère Energie poursuit sur la voie de l'éco-responsabilité et se positionne comme étant en phase avec la stratégie énergétique 2050 prônée par la Confédération, ligne de conduite remontant à plusieurs années déjà ([voir lien vers nos valeurs et engagements](#)).

7 Quid d'un risque de pénurie et que fait Gruyère Energie ?

7.1 Risque de pénurie ?

Au vue de la situation actuelle, une pénurie de gaz ou d'électricité ou de gaz et d'électricité ne peut être écartée.

Le pire qui pourrait nous arriver serait un hiver précoce et rigoureux ainsi que de faibles précipitations, ceci sans améliorations concernant le nucléaire français et l'Ukraine.

7.2 Que fait Gruyère Energie ?

Mise en place d'une Task Force Energie

Gruyère Energie a mis sur pied une Task Force Energie, ceci dans le but d'anticiper cette problématique de pénurie. Notre mission est de mettre toutes les chances de notre côté pour continuer à assurer notre mission de tous les jours qui consiste à délivrer pour nos clients de l'électricité, de la chaleur, de l'eau et de transporter du contenu multimédia. Nous avons aussi un représentant de notre société participant au séance de l'Organe Cantonal de Conduite (OCC). Organe cantonal qui gère les situations de crise.

7.3 Que fait la Confédération?

Activation de l'organisation OSTRAL

La confédération, au travers de l'AEP (Approvisionnement Economique du Pays) a décidé d'activer « OSTRAL ».

C'est qui OSTRAL ?

OSTRAL Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise
(Organisation für **S**tromversorgung in **a**usserordentlichen **L**agen)

C'est une organisation nationale provenant des professionnels du milieu de l'ELE.

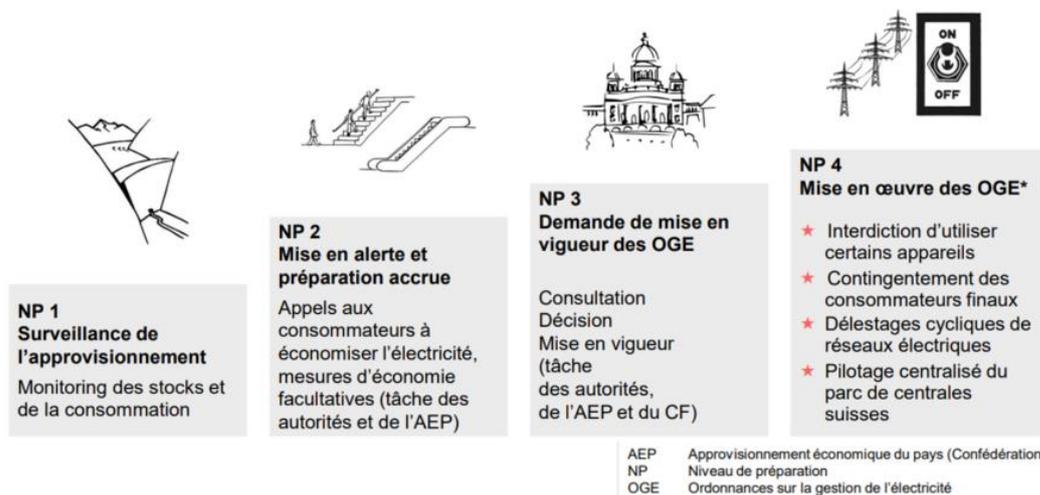
Quelle est la mission d'OSTRAL ?

Elle a pour mission de préparer et gérer une situation de pénurie d'électricité au niveau national.

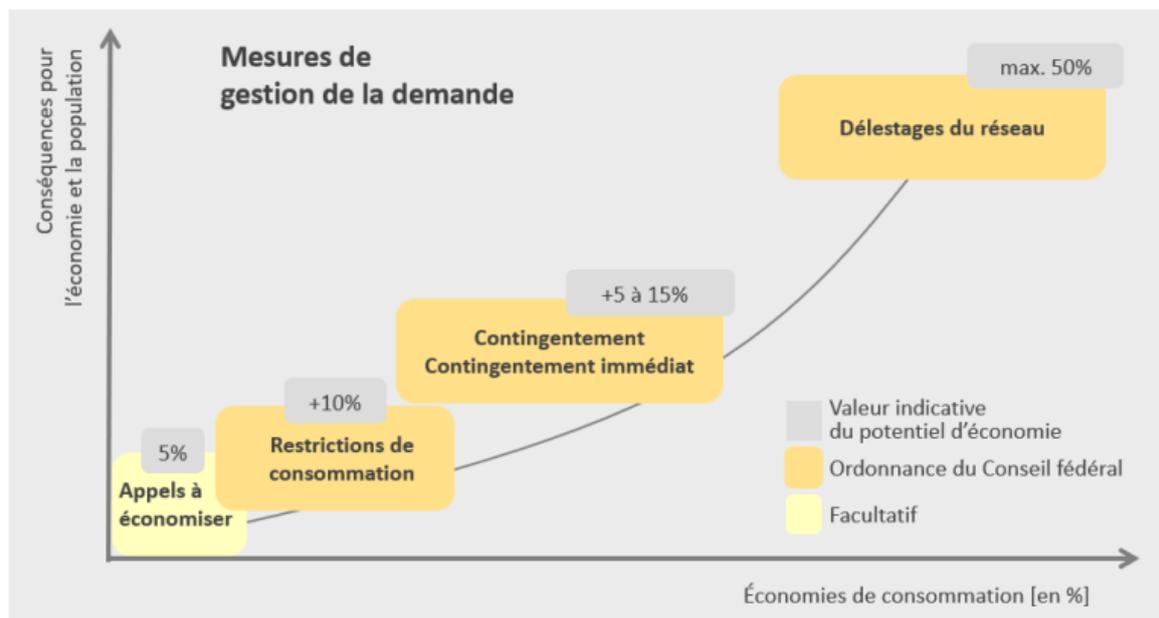
En cas de risque de pénurie, est-ce que l'on a un plan d'action ?

OSTRAL en partenariat avec l'AEP (Approvisionnement Economique du Pays), chapeaute les actions à entreprendre. Un plan d'action avec des niveaux de préparation (NP), a été mis en place.

Les 4 différents niveaux de préparation :



Les économies attendues selon les mesures de gestion de la demande :



L'incidence d'une pénurie pour Gruyère Energie SA ?

En cas de pénurie nos activités seraient fortement impactées.



Soyons prêt pour **surmonter le défi.**